

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen du 27 mai 2020 à 20h en la mairie de Rittershoffen

**Présents** : M. Pflug Daniel.

Mrs Weigel Jean Bernard et Hoffmann Thierry.

Mmes Diho Catherine, Printems-Buhler Florine, Sattler Annick et Schmidt Christine.

Mrs Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Rohrbacher Patrick, Stoehr Cédric, Vonau Fabrice et Wohlhuter Olivier.

**Secrétaire** : Jean Bernard Weigel

La réunion commence à 20h00 et se termine à 20h55.

Ce compte rendu comporte 1 page.

## Ordre du jour

1. **Installation des nouveaux élus** : M. Pflug Dany installe le nouveau Conseil Municipal.
2. **Election du Maire** : M. Weigel Jean Bernard, seul candidat, est élu Maire au 1<sup>er</sup> tour par 14 voix et 1 vote blanc.
3. **Détermination du nombre d'adjoints** : Après en avoir débattu, à l'unanimité le Conseil Municipal fixe ce nombre à : 2.
4. **Election des Adjoints** : Election du 1<sup>er</sup> adjoint : M. Hoffmann Thierry, seul candidat, est élu au 1<sup>er</sup> tour par 14 voix et 1 vote blanc.  
Election du 2<sup>nd</sup> adjoint : M. Rohrbacher Patrick, seul candidat, est élu au 1<sup>er</sup> tour par 14 voix et 1 vote blanc.
5. **Lecture de la Charte de l'élu local** : M. Weigel procède à la lecture de la Charte de l'élu local.
6. **Délégations de compétences du Conseil Municipal au Maire** : sont données au Maire.
7. **Indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints** : Le taux maximal est adopté soit environ 1500€ /mois pour le Maire et 400€/mois pour les adjoints.
8. **Remise loyer micro-crèche** : Après débat, le C.M. décide suite au non- accueil d'enfants durant le confinement dû au corona virus, de remettre 2 mois de loyer à la micro-crèche « Le Petit Prince » à condition que le paiement des loyers : logement et micro-crèche soient à jour. Unanimité.
9. **Divers**
  - Le bois d'affouage est prêt et les lots seront tirés au sort d'ici 2 à 3 semaines. Les modalités restent à définir en raison de la crise sanitaire liée au corona virus.
  - L'ONF a informé la Commune de Hatten qu'un nouvel agent ONF prendra ses fonctions et emménagera dans la maison forestière de Hatten fin juillet. Le maire de Hatten a annoncé à M. Weigel que les travaux prévus allaient être engagés, il souhaite également connaître notre participation financière étant donné que cet agent ONF gèrera, tout comme M. Burr, les forêts de nos deux Communes.
  - Ce point-là, la mise en place des commissions et délégations aux EPCI ainsi que d'autres sujets seront débattus lors du prochain conseil municipal fixé au mardi 2 mai 2020 à 20h.